

Lettre ouverte aux membres du comité de pilotage et à tous ceux qui se sentent concernés par l'action préventive de sécurité routière autour des écoles et en particulier autour de Romain Rolland.

Les motifs de la mise en place de l'opération « Marchons vers l'école »

L'objectif premier des associations de parents d'élèves de Romain Rolland était de réduire la présence des véhicules autour de l'école.

Par les enfants, l'équipe enseignante et les parents, nous avons voulu répondre à cet objectif en créant l'opération festive dite « marchons vers l'école » (réalisation d'une affiche, semaine d'éducation routière, enquête effectuée lors de la Kermesse sur les déplacements domicile/école).

Cette opération « Marchons vers l'école » a été lancée en s'inspirant des propositions de l'ADEME qui est avant tout une organisation de réflexion sur l'énergie, les économies d'énergie et non une association de « développement de la sécurité ».

Aujourd'hui la municipalité soutient et relance le pédibus.

Je souhaite cependant vous faire part des réflexions d'un autre organisme, celui de l'INRETS, Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité. Les études d'accidentologie de cet organisme montre qu'il existe un pic d'accidents pour les enfants de 11 ans.

Ce pic correspond en France, à l'âge où les enfants entrent au collège. C'est à cet âge que leurs parents les laissent se déplacer seuls dans l'espace public (contraints sans doute par les horaires des cours). Or jusque là, ces enfants avaient été accompagnés à l'école en voiture.

Ils n'ont donc acquis que peu d'expérience de piétons et les parents n'ont pu leur faire part de leur expérience de la rue.

Comment y remédier ?

En encourageant les parents à marcher avec leur enfant.

En encourageant les enseignants et les parents à faire de la prévention.

Un premier bilan positif malgré un déficit de communication et d'encadrement

Notre opération « Marchons vers l'école » répond au premier objectif : encourager les parents à marcher avec leurs enfants.

Notre mise en place du pédibus est plus contradictoire. Si nous poursuivions la démarche préconisée par l'ADEME elle aboutirait à encourager les parents à ne pas prendre leur voiture, mais ne les encouragerait pas davantage à marcher avec leur enfant.

De plus, un déplacement collectif encadré par un effectif réduit de parents n'est-il pas un facteur de risques supplémentaires ?

C'est pourquoi, il devient nécessaire de renforcer la communication auprès des parents. Une nouvelle distribution de tracts devra préciser au moins deux éléments :

- **en identifiant le dispositif d'encadrement** (membres du comité de pilotage, bénévoles) ;
- **et en insistant sur le fait essentiel que l'apport pédagogique de l'opération repose sur l'accompagnement indispensable des enfants par leurs parents.**

Une démarche éducative pour l'apprentissage de « bonnes pratiques »

Aussi, c'est bien la partie éducative que nous devons relancer.

Avec premièrement le volet citoyen : **la rue est partagée par beaucoup de monde, elle n'est pas un lieu sans contraintes** (dès cinq ans les enfants connaissent des règles et savent qu'ils les transgressent).

Ensuite, nous devons relancer une réflexion sur la pédagogie de la route auprès des enseignants et auprès des parents.

Que font les enseignants au cours de la scolarité des élèves à ce sujet ?

Depuis 2002, a été mis en place l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

Voici également quelques pistes et « bonnes pratiques », pour nous aider les uns et les autres.

Quels sont les comportements nécessaires pour se déplacer dans les rues ?

Quelles sont les caractéristiques de la perception chez l'enfant et donc l'écart ou les handicaps qu'ils leur incombent.

Exemples de « bonnes pratiques » :

- **Choisir un bon site de traversée**

Pour bien voir et pour être vu

Ne dites pas à l'enfant « traverse si tu ne vois rien » sous entendu pour vous s'il n'y a pas de voiture.

Evitez les passages entre deux voitures en stationnement !

- **Analyser le trafic**

Où suis-je ? Où puis-je traverser ? Quels sont les véhicules qui stationnent et ceux qui roulent ? Combien de voies ? Quels sont les panneaux routiers qui peuvent m'aider ?

- **Estimer le temps disponible pour traverser**

Estimer les distances entre les véhicules, la vitesse des véhicules...

Estimer mon temps de déplacement en fonction de mon état physique...

Estimer tout cela dans les deux sens de la circulation

- **Attribuer des intentions à autrui**

Me voit-il ? Qu'est-ce que je ferais à sa place ?

Prélever les informations, les filtrer et prendre des décisions (un adulte anticipe avant d'arriver au trottoir)

Tous ces processus à acquérir ne permettent pas de « lâcher » un enfant avant l'âge de 8 ans.

Merci de votre attention. J'attends maintenant les remarques et les commentaires que ne manquera pas de susciter, du moins je l'espère, cette lettre.

Pierre Vidal,
délégué des parents d'élèves UNAPE,
membre du comité de pilotage.